

tant à l'esclavage et qu'on les enlèvera de force à leurs travaux, à leur famille pour les enrôler sous les drapeaux d'un chef de bande ou dans l'armée permanente. Le peuple conquis par Cortez existe de nos jours, il ne faut point l'oublier. Des trois castes qui composaient les vingt-sept millions de sujets de Moctezuma, deux, celle des guerriers et celle des prêtres ont disparu sous les rigueurs de la conquête; la troisième, celle des esclaves a survécu seule, et dans celle-là se sont confondus les débris des deux autres. Les Indiens contemporains sont demeurés tels qu'étaient leurs ancêtres; le type physiologique et le tempérament moral se sont transmis dans toute leur pureté jusqu'à la génération actuelle; ils parlent la même langue, se logent, se nourrissent et s'habillent de la même manière qu'au temps de Moctezuma; ils se mêlent à la civilisation moderne sans que leur caractère d'origine soit altéré. Avec de tels éléments sociaux, peut-on faire une république démocratique basée sur l'égalité des droits et des devoirs? Pourra-t-on constituer un pouvoir semblable à la convention française qui pourtant était puissamment centralisatrice? Un gouvernement républicain au Mexique sera-t-il jamais autre chose qu'une anomalie politique avec une très petite minorité aristocratique privilégiée, et une grande majorité asservie?

La monarchie n'était donc pas seulement possible en 1861, elle était une nécessité sociale, et si les monarchistes étaient rares alors, c'est que les républicains, par sentiment, et non par intérêt, étaient tout aussi rares, sinon davantage. Malgré son éloignement, la monarchie avait su donner au Mexique une vitalité assez puissante pour triompher de sa métropole, tandis que sous le régime républicain, la nation, énermée par l'instabilité, la guerre civile et la corruption, n'a pas su résister à cette poignée d'étrangers avec lesquels elle n'avait aucune affinité d'origine, de langage, de religion ni de mœurs, et qui purent, néanmoins, pénétrer et se maintenir en maîtres dans le cœur du pays, le démembrer selon leur bon plaisir, et ne se retirer que lorsqu'ils n'avaient plus rien

à prendre. L'idée monarchique n'était donc point une idée *improvisée* en 1861, encore moins une idée française; elle était née de la force même des choses, et l'initiative, on l'a vu, appartenait tout entière à des Mexicains.

Le 31 octobre 1861, la France, l'Espagne et l'Angleterre signaient, à Londres, une convention, dont l'esprit a été généralement méconnu, à commencer par les représentants de ces trois puissances chargés de la faire exécuter au Mexique. Certes, ce n'est point à l'influence modeste de cinq ou six Mexicains, et, uniquement dans leurs intérêts, que trois puissances appelées l'Angleterre, l'Espagne et la France envoyèrent leurs escadres et leurs légions à travers l'Océan, jusqu'aux rivages dangereux et malsains du Mexique. Une idée aussi ridiculement puérile ne pouvait venir à l'esprit de personne. Ces Mexicains n'avaient point consulté, — à l'égard du souverain de leur choix, les cabinets de Londres et de Madrid, dont ils connaissaient les antipathies nationales pour la race mexicaine; mais les renseignements qu'ils fournirent à Paris donnèrent à l'allure de notre gouvernement une marche plus loyale, plus décidée, plus conforme à l'esprit de la convention de Londres que celle de ces cabinets qui ne songeaient qu'à poursuivre des intérêts particuliers.

Les raisons primordiales qui ont motivé la convention de Londres et l'intervention des trois puissances, sont clairement indiquées dans les dépêches officielles; il suffit de réunir des extraits de ces dépêches pour montrer le caractère de ces motifs. On n'a pas oublié le rapport de M. Wyke, ministre britannique à Mexico, dont j'ai déjà publié quelques extraits; en voici d'autres non moins importants, envoyés avant la demande de ses passe-ports, et qui donnent, en outre, des détails qui ne seront point soupçonnés de partialité. — « 27 mai 1861. — Le congrès, au lieu de donner de la force au gouvernement, pour en finir avec l'affreux désordre qui règne de long en large dans ce pays, s'amuse à disputer sur diverses théories du soi-disant gouvernement et sur des principes ultra-libéraux, pendant que

la partie respectable de la population reste livrée sans défense aux attaques des voleurs et des assassins qui pullulent sur les routes et dans les rues de la capitale. Le gouvernement constitutionnel ne peut maintenir son autorité dans les divers États de la fédération qui se rendent, en fait, parfaitement indépendants.

« Le patriotisme, dans l'acception commune du mot, est une chose inconnue et l'on ne trouve aucun homme de quelque importance dans les rangs d'aucun parti.

« Les factions combattantes luttent pour s'emparer du pouvoir afin de satisfaire leur vengeance et leur avidité; pendant ce temps-là le pays descend tous les jours de plus en plus bas

« Tel est l'état actuel des affaires du Mexique. Votre Seigneurie comprendra qu'il y a peu d'espoir d'obtenir justice d'un peuple semblable, si ce n'est en employant la force pour exiger avec elle ce que la persuasion ou les menaces n'ont pu obtenir jusqu'à présent. »

« 23 juin 1861. — La lecture de mes précédentes dépêches aura fait voir à Votre Seigneurie que *l'on ne peut avoir aucune confiance dans les promesses, ni même dans les engagements formels du gouvernement mexicain.*

« Le capitaine Aldham qui, durant trois ans, a bien étudié le caractère mexicain et la manière d'éluder ses engagements, si particulière à ses gouvernements, est d'avis que le temps de la douceur est passé et que, si nous voulons protéger la vie et les intérêts des sujets britanniques, il faut employer des mesures coercitives.

« Du moment où nous montrerons notre résolution de ne plus permettre que les sujets britanniques soient volés et assassinés impunément, nous serons respectés, et tous les Mexicains sensés approuveront une mesure qu'ils sont les premiers à reconnaître nécessaire, afin de mettre un terme aux excès qui se commettent, chaque jour et à toute heure, sous un gouvernement aussi corrompu qu'impuissant à maintenir l'ordre et à faire exécuter ses propres lois. »

« 28 octobre 1861. — L'expérience de chaque jour tend à prouver combien il est complètement absurde d'essayer de gouverner le pays avec les pouvoirs limités que la présente constitution ultra-libérale accorde au pouvoir exécutif, et *je ne vois aucun espoir d'amélioration si elle ne vient d'une intervention étrangère ou de la formation d'un gouvernement raisonnable* composé des principaux membres du parti modéré qui, pour le moment, manquent de courage moral et craignent de se mouvoir, à moins de recevoir quelques secours matériels du dehors. »

Ces dépêches expliquent la convention de Londres et l'intervention, mais celle du 25 novembre, c'est à dire quelques jours avant l'arrivée des troupes espagnoles, est plus explicite encore, en ce sens qu'elle révèle que l'intervention étrangère était reconnue nécessaire même par un ministre de Juarez. « Heureusement, écrit sir Charles Wyke au comte Russell, dans ce moment, le département des finances fut offert à une personne d'un mérite considérable, socialement et politiquement parlant, à M. Gonzales Echeverria qui arrivait d'Europe dans le but d'arranger ses affaires dans ce pays-ci, avant de le quitter pour toujours.

« Cependant, lorsque M. Echeverria examina l'état de son département, il trouva tout dans un tel état de confusion, qu'il refusa de prendre sur lui cette lourde charge. Alors, comme dernière espérance, on me pria de le voir; pendant notre entrevue, je fus si frappé de son grand bon sens et de l'idée exacte qu'il s'était formée de la situation de son pays, que je tâchai de le persuader d'accepter le poste; d'abord il s'y refusa, disant qu'il était trop tard pour faire aucun bien et qu'il était convaincu que maintenant rien ne pouvait sauver le Mexique sinon l'intervention étrangère; mais j'ai le plaisir de vous dire que j'obtins enfin qu'il accédât à ma demande. »

Outre les intérêts de ses nationaux et les réparations à exiger pour ses sujets volés et assassinés, l'Angleterre avait encore d'autres motifs pour intervenir au Mexique et contribuer à l'établissement d'un gouvernement fort qui rendit la

sécurité des routes pour le transit des métaux précieux, dont elle faisait la contrebande sur une vaste échelle. On sait que les plus riches mines de Real del Monte, de Guanajuato et d'autres localités appartiennent aux Anglais, que leurs vaisseaux de guerre se livrent régulièrement, le long des côtes, à la contrebande des piastres, de l'or et de l'argent en barres, et que dans la seule année de 1840, ils en embarquèrent pour plus de trente millions de francs. Lorsque les bandes armées rendaient impraticables les chemins, les Anglais perdaient des sommes considérables qu'ils se procuraient par ce commerce interlope. La reine d'Angleterre, dans son discours au parlement, montre la nécessité de l'intervention qu'il lui était, du reste, difficile d'éviter, après les demandes en réparation de son ministre à Mexico, et les plaintes énergiques des maisons de commerce les plus riches et les plus influentes de la Grande-Bretagne.

Dans le discours de la reine d'Espagne, on trouve les motifs généraux de l'intervention espagnole; dans ce message Sa Majesté déclare que « les désordres et les excès sont arrivés à leur comble chez ce malheureux peuple mexicain. Traités violés, droits méconnus, mes sujets exposés aux sévices les plus graves et à des dangers continuels; tout a rendu indispensable d'offrir à la fois un exemple de rigueur salutaire, et une preuve de haute générosité.

« La France, l'Angleterre et l'Espagne se sont mises d'accord pour obtenir la réparation de leurs griefs et les garanties nécessaires, afin qu'on ne voie plus se reproduire à Mexico les intolérables attentats qui ont scandalisé le monde et affligé l'humanité ».

N'ayant pas l'intention de faire un plaidoyer pour ou contre qui que ce soit, je vais publier des extraits des principales dépêches concernant la question mexicaine, adressées aux représentants des puissances intéressées par leurs gouvernements réciproques, pour montrer quel était l'esprit de chacun de ces gouvernements, lors de la signature de la convention de Londres. Les dates de ces dépêches,

comme leur contenu, ont une signification qu'on ne saurait trop signaler.

M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Paris, au ministre d'État à Madrid, Paris, 6 septembre 1861. — Dépêche télégraphique. « La France et l'Angleterre vont s'emparer des douanes de la Vera-Cruz et de Tampico, afin de se rembourser de toutes les sommes que le Mexique leur doit. Dans ce but, des forces navales se dirigent vers ces points; elles semblent ne se soucier en rien de nous. Quoique je sois sans aucune instruction de Votre Excellence, je pense parler au ministre dès qu'il arrivera de la campagne, afin de connaître sa pensée. Je sais que l'idée d'une monarchie leur est agréable; l'occasion est favorable pour une solution, parce que nous sommes tous offensés et les États-Unis très affaiblis, et je me réjouirais que nous sortissions de ceci au moins sans y perdre. »

Quatre heures après avoir envoyé cette dépêche, M. Mon reçut la suivante : « Veuillez vérifier si ce gouvernement a l'intention de faire une démonstration contre le Mexique. » Puis, le soir même il envoie à M. Mon une autre dépêche dans laquelle on voit que le gouvernement espagnol était décidé, dès le 6 septembre, à intervenir au Mexique, avec ou sans le concours de la France et de l'Angleterre. « Nos dépêches d'aujourd'hui se sont croisées. Le gouvernement est décidé à agir énergiquement. Un bateau à vapeur partira, porteur d'instructions catégoriques au capitaine général de Cuba, pour qu'il agisse contre Tampico et la Vera-Cruz avec toutes les forces dont il peut disposer. Des bâtiments seront envoyés pour renforcer l'escadre qui se présentera dans ces mers comme il convient à la dignité de l'Espagne. — Votre Excellence peut le faire connaître au gouvernement impérial. — Si l'Angleterre et la France conviennent d'agir d'accord avec l'Espagne, *les forces des trois puissances se réuniront, tant pour obtenir la réparation des outrages que pour établir un ordre régulier et stable au Mexique.* — Si ces puissances font abstraction de l'Espagne, le gouvernement de la

reine, qui attendait un moment opportun pour agir avec vigueur, sans donner un motif de lui attribuer des vues politiques d'aucun genre, obtiendra les satisfactions qu'il a le droit de réclamer, en se servant des forces qu'il possède, et qui sont supérieures à celles qui sont nécessaires pour réaliser une entreprise de ce genre.

« Si la réponse du gouvernement impérial était conforme au désir qui anime celui de Sa Majesté, d'agir collectivement, le ministre de Sa Majesté recevra des instructions identiques à celles-ci. — Calderon Collantès. »

Le 9 septembre, M. Mon adressait au ministre d'État la dépêche suivante : — « Je viens de voir M. Thouvenel, qui est arrivé de la campagne il y a une heure; il a reçu ma communication avec plaisir; il m'a dit que, abondant dans les idées du gouvernement espagnol, il avait pris les ordres de l'empereur, et qu'il avait écrit aujourd'hui, dans le même sens, au gouvernement anglais; qu'il s'était proposé d'écrire demain à Votre Excellence, ce qu'il ne ferait pas, puisque Votre Excellence avait pris les devants, et que ses intentions lui étaient connues. — Son idée est que les trois puissances s'emparent de la Vera-Cruz et de Tampico pour le recouvrement des sommes que le Mexique leur doit respectivement; qu'elles fassent comprendre la nécessité d'établir au Mexique un gouvernement, et qu'elles aident ce pays à s'établir d'une manière stable et qui ne soit pas exposée aux vicissitudes continuelles du moment. Il pense que les troupes ne pourront pas débarquer avant la fin d'octobre, à cause de la fièvre jaune.

« Dans ma communication, j'ai parlé comme si l'action armée était une chose résolue par Votre Excellence, et comme si je lui en faisais part pour lui proposer de venir, avec nous et avec l'Angleterre, exiger du Mexique la satisfaction de communs outrages. »

« L'affaire du Mexique, dit M. Mon, aux Cortès, se trouve ainsi naître de la résolution énergique prise par le gouvernement espagnol, d'employer l'action d'intervention pour

obtenir par la force les satisfactions qu'il demandait, et on commença également à s'occuper de ce gouvernement stable et durable que le gouvernement espagnol demandait pour le Mexique, et que tous désiraient. »

Le 10 septembre, en allant au ministère des affaires étrangères, il rencontre le représentant anglais qui lui demande : — « Qu'y a-t-il du Mexique? — Le gouvernement espagnol est décidé à agir activement, répond M. Mon. Le ministre anglais ajouta : — La monarchie est le gouvernement qui lui convient le mieux. » L'ambassadeur espagnol répondit que telle était également sa croyance, et répéta ce colloque à la tribune des Cortès, pour prouver que les trois puissances étaient parfaitement éclairées sur la situation du Mexique et sur le caractère que devait avoir la triple intervention pour remédier à cette déplorable situation.

Dans les instructions données au général Prim, et dont ce général n'a tenu aucun compte, les traitant avec le même dédain qu'il a traité la convention de Londres, on voit que dans l'esprit du gouvernement espagnol, la guerre contre le Mexique devait naturellement suivre l'intervention. Ces instructions sont d'autant plus intéressantes à connaître qu'elles révèlent l'expérience du passé, et prévoient ce qui devait arriver au début de l'expédition et la faire avorter. — « Les nouvelles dernièrement reçues du Mexique, disant que Juarez a donné l'ordre de désarmer le château de Saint-Jean d'Uloa et la place de Vera-Cruz, semblent indiquer que l'on ne veut point s'opposer au débarquement des troupes expéditionnaires, sans doute avec l'intention de porter la guerre dans l'intérieur du pays.

« Même si cela est vrai, l'issue de la campagne en la reculant ne serait point changée, car les escadres alliées porteront des forces suffisantes pour toutes les opérations qu'exigerait le but de l'expédition... Si la sûreté des nationaux des trois puissances était menacée; si on venait à commettre contre eux de nouveaux attentats, de nouvelles violences, il ne serait pas possible de rester dans l'inaction.

Voler à leur secours... serait non seulement un devoir, mais encore une impérieuse nécessité.

« Il pourrait arriver aussi que le gouvernement *insensé* qui commande au Mexique, opposât une résistance passive à l'action combinée des trois puissances et que, faisant retirer ses forces dans l'intérieur, il attendit que le climat et tous les inconvénients qui accompagnent des expéditions entreprises à de grandes distances, décimassent les troupes et prolongeassent d'une manière indéfinie la fin d'une entreprise aussi importante. Dans ce cas, il faudrait aller chercher le gouvernement là où il se trouverait, en quelque lieu qu'il fût, pour lui imposer des conditions plus sévères que celles qui atteindraient si, dès le principe, il reconnaissait la portée des réclamations de trois gouvernements. »

En outre, le général Prim devait « formuler les réclamations du gouvernement de S. M., conformément à la communication adressée, le 11 septembre, au comte de San Antonio, capitaine général de Cuba, dont on lui remet copie et qui sont les suivantes :

« *Première.* Une satisfaction publique et solennelle pour la violente expulsion de l'ambassadeur de S. M. la reine. Cette satisfaction doit s'accomplir dans les termes exprimés de ladite communication, à savoir : que le gouvernement du Mexique doit envoyer à Madrid un représentant pour exprimer au gouvernement de Sa Majesté que ce fut seulement dans un moment d'erreur et d'exaltation que l'on put fouler aux pieds les droits appartenant à la personne chargée de représenter l'Espagne dans cet État. Et que cette condition est si importante et de telle nature que *tant qu'elle n'aura pas été acceptée et mise à exécution, on ne pourra éviter de voir éclater les hostilités.*

« *Seconde.* L'accomplissement, l'exécution rigoureuse du traité Mon-Almonte, et le paiement des créances espagnoles indûment suspendu par le gouvernement mexicain, et le paiement, en espèces, de dix millions de réaux, somme à

laquelle on évalue le montant des intérêts échus et non payés ; cela avant de signer un arrangement quelconque.

« *Troisième.* Une allocation et indemnité aux Espagnols qui y ont droit pour tous les dommages occasionnés par suite des crimes commis à San Vicente, à Chiconcuagua et à la mine de San Dimas, et le châtement exemplaire des coupables et des autorités qui, tout en le pouvant, ne firent rien pour empêcher ces crimes.

« *Quatrième.* Le remboursement de la valeur du trois-mâts *Concepcion*, capturé par un navire de Juarez.

« Ce sont les conditions que Votre Excellence présentera, *mais jamais la paix* ; et sans leur acceptation complète de la part du gouvernement de la république, il ne sera pas possible de *suspendre les hostilités.*

Le général Prim a préféré ne rien demander de ce qui était contenu dans ses instructions, proposer la paix qu'on lui défendait de proposer et de ne pas commencer les hostilités qu'on lui disait de ne pas suspendre. Sa conduite au Mexique est le prélude de celle qu'il suivit à l'égard de son propre gouvernement pour satisfaire son ambition personnelle. Après avoir agi directement contre les ordres qu'il avait reçus, il devait bientôt prendre deux fois les armes contre sa souveraine et faire massacrer ses compatriotes qu'il avait séduits, en s'assurant toutefois, malgré son courage, de ne pas tomber entre les mains des soldats fidèles à leur drapeau. Si les instructions du cabinet espagnol n'étaient point aussi belliqueuses, si la guerre n'avait pas dû résulter de l'expédition, il eût été difficile de comprendre pourquoi ce cabinet, éclairé par le passé, cherchait encore à traiter avec le gouvernement d'une république qui ne tenait point ses engagements et ne pouvait pas les tenir. Mais, à la fin de l'expédition il y avait la guerre, à la fin de la guerre l'établissement d'un « gouvernement vigoureux et durable, » avec lequel on pourrait traiter à l'avenir, et c'est pourquoi le général Prim avait ordre de ne pas suspendre

les hostilités avant d'avoir obtenu les réparations exigées dans la dépêche du 11 septembre.

Quoique l'Espagne ait proposé l'action commune le 7 septembre, je crois qu'à cette époque la France et l'Angleterre avaient déjà l'intention d'intervenir séparément ou en commun, comme l'indique la dépêche du 6, et que l'Espagne n'a point fait naître l'affaire du Mexique, mais uniquement la triple intervention commune. L'Espagne, pourtant, se conduisit étrangement; elle précipita son action de manière à faire supposer qu'elle voulait arriver avant les alliés, pour des motifs qu'elle n'avouait pas. Les dépêches suivantes font connaître le mécontentement suscité par cette précipitation et les motifs secrets qu'elle n'avouait pas. M. Mon, se faisant l'écho des plaintes formulées, surtout par l'Angleterre, sur la précipitation de l'Espagne, le ministre d'État lui répondit le 8 octobre... » Le gouvernement de la reine ne s'est point écarté des propositions qu'il a faites dès le principe de cette grave question, et que j'ai communiquées à Votre Excellence par dépêche télégraphique, le 6 septembre.

« Les apprêts militaires ont été aussitôt commencés et n'ont pas été suspendus un seul instant. Cela était naturel; il est nécessaire que le gouvernement de la reine s'occupe, sans discontinuer, de réunir les éléments indispensables pour que le glorieux pavillon de l'Espagne apparaisse sur les côtes du Mexique avec la splendeur qu'il a toujours conservée.

« Il était à espérer, et nous n'avons pas renoncé à cet espoir, que l'accord tant désiré entre les trois puissances, pour agir collectivement, pût s'établir pendant le temps employé aux apprêts de tout genre.

« Dans ce cas, nous serons préparés de manière que l'action commune ne soit pas retardée, et si, par malheur, cette action commune n'était pas possible, le gouvernement de la reine donnerait les ordres opportuns pour obtenir les satisfactions demandées et les réparations aux préjudices causés, et pour commencer les hostilités, si on ne les obtenait pas...

« Les plaintes qui ont été formulées, ainsi que Votre Excellence l'exprime, sur la précipitation supposée du gouvernement de la reine et l'abandon de ses premiers projets, sont donc sans fondement.

« Loin d'y renoncer, il est chaque jour plus persuadé que l'accord des trois gouvernements, en prouvant la satisfaction des offenses reçues et la réparation de tous les dommages, contribuera plus ou moins directement, à créer au Mexique une situation régulière et bien assise qui permettra l'établissement d'un gouvernement donnant de la sécurité et du repos aux malheureux habitants de ce territoire, et des garanties aux intérêts et à la vie des étrangers... »

Malgré cette réponse, le corps expéditionnaire n'en partit pas moins de la Havane, sans attendre l'action commune. Le 13 octobre, M. Mon écrivait de Paris au ministre des affaires étrangères, la dépêche confidentielle qui suit. — « Par ma dépêche télégraphique du 10, Votre Excellence aura eu connaissance de ce que M. Thouvenel me dit le même jour en me racontant la conversation qu'il venait d'avoir avec lord Cowley sur les affaires du Mexique. — Le lendemain au soir, je reçus du même ministre l'invitation de passer le jour suivant, à midi, à son cabinet afin de me faire une communication relative à ces mêmes affaires. Je fus au rendez-vous, et il me dit : « Hier, j'ai rendu compte à l'empereur de la conversation que j'ai eue avec lord Cowley et avec vous, et il approuve ce que je vous ai dit. — Il croit que l'expédition en commun des trois puissances doit avoir pour objet d'obtenir la réparation des offenses connues; mais aussi que si, en présence de notre nation, les Mexicains veulent rétablir l'ordre dans le gouvernement de leur pays, nous devons leur prêter secours de la manière qui sera possible. *Que si, par le moyen d'un congrès ou d'un vote spontané, ils voulaient établir une monarchie, nous devons aussi leur prêter le même appui; et que, s'ils ne voulaient rien de cela, nous devons nous contenter d'exiger et d'obtenir la réparation de nos griefs.* — Je lui répondis que ces desirs étaient